

ZONE DE POLICE VESDRE

VERVIERS-DISON-PEPINSTER

www.policevesdre.be

COMMUNIQUE DE PRESSE

Publication immédiate



Police

Zone Vesdre

Dossier traité par : Eric Piscart - Consultant en communication
Zone de police Vesdre - 087/329 251 - 0494/501 774

Verviers, le 18 mars 2010

Zone Vesdre : un réseau de vidéo-surveillance toujours plus efficace

La Zone de police Vesdre améliore encore son réseau de vidéo-surveillance. Ce mois de mars 2010, elle met en service 5 caméras supplémentaires. Cela porte leur nombre à 60, réparties sur Verviers, Dison et Pepinster qui comptent ainsi parmi les communes belges les mieux équipées en la matière.

Dès 2003, la Zone de police Vesdre a fait le choix de mettre en place une vaste infrastructure de vidéo-surveillance. Une initiative particulièrement innovante à l'époque, qui a d'ailleurs placé la Zone Vesdre et les communes qui la composent dans une position de pionnier en la matière. Si 12 caméras ont d'abord été placées à différents endroits stratégiques au sein de la ville de Verviers, le réseau de caméras a connu rapidement de nombreuses évolutions. Ainsi, en 2009, elles étaient déjà 55 sur les trois communes. Et en mars 2010, 5 caméras viennent encore s'ajouter et portent ainsi leur nombre total à 60.

Quatre nouvelles caméras sont implantées sur la Ville de Verviers. Elles couvrent la place Sommeleville, les Linaigrettes, les rues de Liège et Renkin, le rond point entre les rues de la Station, aux Laines et Peltzer de Clermont. La cinquième est implantée à Dison et couvre le centre commercial de la rue Trauty. Ces emplacements ont été retenus en fonction des besoins opérationnels déterminés par la police locale, comme le taux de fréquentation de l'endroit et le niveau de criminalité, sans oublier le coût d'installation.

Si ces outils au service de la sécurité ont vu un important accroissement au niveau de leur nombre, ils ont aussi connu des évolutions technologiques notables depuis 2003, dont notamment l'amélioration de leur zoom optique. Ils ont également été accompagnés par le recrutement de 7 vidéo-surveilleurs spécialisés qui permettent la surveillance des écrans 24 heures sur 24, dirigent les caméras en fonction des situations et appuient les policiers sur le terrain.

Cette évolution du dispositif, en qualité et en quantité, répond aux objectifs de sécurité poursuivis par la Zone de police Vesdre comme dissuader les auteurs potentiels de délit, améliorer la surveillance des espaces publics, augmenter le sentiment de sécurité, aider les policiers dans leur travail quotidien (intervention, enquête, circulation,...). Et au sein de la Police Vesdre, on ne compte plus le nombre de fois où le système de vidéo-surveillance est utilisé : repérage d'individus suspects, interception de tagueurs et d'auteurs de dégradations,

guidage de patrouille à distance, identification de véhicules gênant la circulation, récoltes d'éléments utiles aux enquêtes judiciaires (plaques d'immatriculation, visage,...) ou à la lutte contre les incivilités, comme par exemple les dépôts de déchets clandestins.

Les 60 caméras permettent la surveillance à distance, depuis un seul endroit, de plus de 140 lieux différents : rues, parcs, bâtiments administratifs et sportifs, écoles, squares, esplanades,... Des panneaux spécifiques annonçant la présence de caméras ont d'ailleurs été apposés en 2009 auprès des secteurs concernés. Avec certes un effet d'information pour le citoyen, mais aussi un effet de dissuasion auprès d'auteurs potentiels.

Au vu de l'efficacité du dispositif, une nouvelle phase de développement du réseau est d'ores et déjà planifiée pour 2010. 4 nouvelles caméras seront installées portant ainsi le nombre total à 64. Il s'agit assurément d'un des réseaux de vidéo-surveillance les plus denses du Royaume.